

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2015

Reçu en préfecture le 13/04/2015

Affiché le

SLOW

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 10 Avril 2015

L'an deux mille quinze et le dix avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 07/04/2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine GARNOT Pascal, MATHON Colette.

Etait absente et excusée: ° OUGIER Isabelle avec procuration à GARNOT Pascal

Délibération N° 2015-20

ALIENATION DU CHEMIN DECLASSÉ A MME LECLERC AGNES

Suffrages exprimés 11 - Pour 11 - Contre 0 – Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 5 mars 2015 N° 2015-02, concernant l'approbation de l'enquête publique sur le projet de déclassement du chemin communal partant de la RD 211A au-dessus du virage de l'église pour arriver au hameau de la Grange en passant de part et autre des parcelles D1009 et D1006.,préalable à la vente.

Le propriétaire riverain, Madame LECLERC Agnès, a donné son accord verbal pour l'acquisition de la parcelle déclassée, moyennant 3 € le m² (montant identique lors des aliénations après déclassement).

Oui l'exposé de Monsieur le Maire
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'aliénation de la parcelle déclassée, d'une superficie de 178 m², au profit du propriétaire riverain, Madame LECLERC Agnès, moyennant 3 € le m² (montant identique lors des aliénations après déclassement).

INDIQUE que les frais notariés seront intégralement pris en charge par l'acquéreur.

DESIGNE la S.C.P. GENIN-BRUNET, notaires à Bourg d'Oisans, pour établir l'acte aux conditions habituelles en la matière.

DONNE toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la signature des différents documents concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus

Le Maire



The image shows a blue ink signature of the Mayor, which overlaps with the official seal of the Municipality of Freney d'Oisans. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE de FRENEY D'OISANS' at the top and '38 (Isère)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above and a crescent moon below.